

Séances de regroupement - Printemps 2023

Lieu des séances de regroupement et des examens

Au semestre de printemps 2023, les séances de regroupement et examens auront lieu **en ligne** aux dates et horaires indiqués dans ce calendrier. En cas d'éventuels changements, vous serez informés directement par les équipes enseignantes via Moodle.

		9h30 - 12h00	13h00 - 15h30	15h45 - 18h00
Regroupement 1	11.02.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale	-
		M 13 - Doit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale	
		M 16 - Droit commercial		-
	18.02.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO	M 00 - Travail propédeutique
		M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale	-
	25.02.2023	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats	
Regroupement 2	04.03.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale	-
		M 13 - Doit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale	
		M 16 - Droit commercial		-
	11.03.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO	M 00 - Travail propédeutique
		M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale	-
	18.03.2023	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats	
Regroupement 3	25.03.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale	-
		M 13 - Doit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale	
		M 16 - Droit commercial		-
	01.04.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO	M 00 - Travail propédeutique
		M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale	-
	15.04.2023	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats	
Regroupement 4	22.04.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale	-
		M 13 - Doit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale	
		M 16 - Droit commercial		-
	29.04.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO	M 00 - Travail propédeutique
		M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale	-
	06.05.2023	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats	
Regroupement 5	13.05.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale	-
		M 13 - Doit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale	
		M 16 - Droit commercial		-
	27.05.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO	M 00 - Travail propédeutique
		M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale	-
		M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats	

Légende

M 01	1er semestre	SA et SP
M 02	1er semestre	SA et SP
M 03	2ème semestre	SA et SP
M 04	2ème semestre	SA et SP
M 05	3ème ou 4ème semestre *	SP
M 06	3ème ou 4ème semestre *	SP

M 07	3ème ou 4ème semestre *	SA
M 08	3ème ou 4ème semestre *	SA
M 09	5ème ou 6ème semestre *	SP
M 10	5ème ou 6ème semestre *	SP
M 11	5ème ou 6ème semestre *	SA
M 12	5ème ou 6ème semestre *	SA

M 13	7ème ou 8ème semestre *	SP
M 14	7ème ou 8ème semestre *	SP
M 15	7ème ou 8ème semestre *	SA
M 17	7ème ou 8ème semestre *	SA
M 16	9ème semestre	SA et SP
M 18	9ème semestre	SA et SP

M 00 1er, 2ème ou 3ème semestre (choix par défaut : 2ème) SA et SP

SA = semestre d'automne / SP = semestre de printemps

* Diffère en fonction de l'entrée dans les études (1er semestre en printemps ou en automne)

Examens - Printemps 2023

Précisions pour les examens et rattrapages

Tout changement de date ou de modalité sera transmis directement par l'équipe enseignante du module aux étudiants concernés.

Pour les modules avec un examen oral, il est possible que les horaires s'étendent sur l'entier de la journée voire au-delà. Merci de réserver le weekend entier à l'avance. Les détails seront précisés directement dans le module concerné.

Les examens de rattrapage des modules M01, M02, M03, M04 et M16 ont lieu durant les sessions ordinaires d'examens.

Session d'examens ordinaires : 10.06.2023 - 24.06.2023

	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
10.06.2023	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale
	M 13 - Droit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale
17.06.2023	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO
	M 16 - Droit commercial (oral : horaires possibles sur toute la journée)	
24.06.2023	M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale
	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats

Rattrapages en 2023

	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Rattrapages Automne 2022	M 07 - Droit international public et européen	M 08 - Droit constitutionnel
	M 11 - Code civil 1, droits des personnes et droits réels	M 12 - Procédure civile
03.06.2023	M 15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M 17 - Code civil 2, famille et succession
Rattrapages Printemps 2023	M 05 - Méthodologie juridique	M 06 - Droit pénal 2, partie spéciale
	M 10 - Droit administratif général	M 09 - Droit des contrats
26.08.2023	M 13 - Droit de la poursuite et de la faillite	M 14 - Droit administratif, partie spéciale

Dates importantes - Printemps 2023

Lundi 23 janvier	Ouverture des cours sur Moodle.	
Samedi 28 janvier	Séance de rentrée pour les nouveaux étudiants	Les étudiants concernés sont informés à l'avance
Mercredi 1er février	Début officiel du semestre académique de printemps	
Mai (dates à préciser)	Période d'inscriptions aux examens	Un e-mail est envoyé et les inscriptions se font en ligne dans la Student App
Mai (dates à préciser)	Choix du statut au semestre d'automne et choix des modules	Un e-mail est envoyé et les inscriptions se font en ligne dans la Student App
Samedi 3 juin	Session de rattrapages pour les modules d'automne 2022	Uniquement les modules donnés en automne Les étudiants concernés sont informés à l'avance
Samedis 10, 17 et 24 juin	Session d'examens ordinaires	Examens dans les modules du semestre de printemps.
Lundi 31 juillet	Fin officielle du semestre académique de printemps	
Samedi 26 août	Session de rattrapages pour les modules de printemps 2023	Concerne uniquement les modules donnés au printemps. Les étudiants concernés sont informés à l'avance.